

Fiche – circuit n°4 :

Le programme Breizh-Bocage au service la restauration de la qualité de l'eau – un exemple de mise en œuvre territoriale

→ Organisé par le Syndicat Mixte du Trégor (SMT)

Maxime SALAÛN, technicien bocage, agricole et valorisation de la biomasse au SMT.

Syndicat Mixte
pour la gestion
des cours d'eau
du Trégor
et du Pays
de Morlaix

• Présentation du circuit

Le bassin versant du Douron, situé à l'Est du Trégor finistérien, est un territoire au paysage caractérisé par un bocage assez dense, et aux reliefs marqués. Le Syndicat Mixte du Trégor (SMT) y œuvre depuis 2008 (programme Prolittoral) à la reconquête de la qualité de l'eau, enjeu local fort de la politique publique.

Depuis 2012, dans le cadre du Plan de Lutte contre les Algues Vertes (PLAV), le syndicat mène de nombreuses actions avec les agriculteurs afin de réduire les risques de pollution des cours d'eau par les nitrates, cause principale des marées vertes. Une des priorités consiste à placer des talus de ceinture et des haies bocagères pour protéger la rivière et ses affluents des ruissellements auxquels sont sujettes les parcelles agricoles pentues. Ainsi, le SMT s'est porté maître d'ouvrage local du programme régional Breizh-Bocage qui permet de bénéficier de financements en faveur des créations bocagères.

Le circuit n°4 se déroule sur le bassin versant du Douron, chez deux exploitants agricoles entre les communes de Plouégat-Moysan et Botsorhel. Il vous sera présenté le programme Breizh Bocage et comment ce dernier a servi les objectifs du PLAV sur le territoire du Trégor, ainsi que deux dispositifs complémentaires accessibles dans ce contexte et visant à promouvoir une gestion raisonnée du bocage.

• Déroulé des présentations

- Partie 1: Spécificités bocagères du territoire et objectifs du PLAV.

> **Objectif**: comprendre le choix des accompagnements et outils proposés aux agriculteurs sur le bassin versant du Douron, territoire à l'identité bocagère forte inscrit dans le programme régional de lutte contre les algues vertes.

> par Maxime SALAÛN, technicien bocage au SMT.

> La partie 1 se déroulera dans le car lors du voyage jusqu'aux sites du circuit.

- Partie 2: Programme régional Breizh-Bocage : programme et modalités spécifiques, programmation et suivi des travaux.

> **Objectifs**: découvrir le programme de reconstitution du bocage proposé par la Région Bretagne d'une part, et décrire la mise en œuvre locale de celui-ci par le porteur de projet.

> Le programme et ses modalités spécifiques: par Pascal RENAULT, chargé des politiques agricoles et environnementales à la Région Bretagne.

> La programmation et le suivi des travaux : par Rémi GEFFROY, agriculteur bénéficiaire et élu du SMT en charge des actions sur le bocage, l'agricole et les zones humides, et Maxime SALAÛN, technicien bocage au SMT.

> La partie 2 se déroulera sur le site n°1.

- Partie 3: Bilan pluriannuel du programme Breizh-Bocage du SMT.

> **Objectif**: inventorier les linéaires créés sur les exploitations agricoles depuis le début du PLAV en 2012, et dégager les points positifs et les difficultés rencontrés lors de la mise en œuvre du programme Breizh Bocage.

> *par Maxime SALAÛN, technicien bocage au SMT.*

> La partie 3 se déroulera également sur le site n°1.

- Partie 4: Plans de gestion du bocage agricole.

> **Objectif**: présenter cet outil d'accompagnement réalisé en prestation par la Chambre Régionale d'Agriculture dans le cadre du PLAV, afin d'inventorier précisément les linéaires existants sur les exploitations agricoles, et de sensibiliser les agriculteurs à un mode de gestion durable et raisonné du bocage présent sur leur parcellaire.

> *par Alain COÏC, technicien bocage à la Chambre d'Agriculture de Bretagne.*

> La partie 4 se déroulera sur le site n°2.

- Partie 5: Dispositif de la « boucle vertueuse » pour l'entretien raisonné du bocage.

> **Objectif**: présenter cet outil spécifique proposé aux agriculteurs du PLAV antérieur à la MAEC pour l'entretien raisonné du bocage sur les parcellaires agricoles réalisé en prestation par une entreprise extérieure, et permettant de concilier entretien du bocage et production agricole.

> *par Hervé CILLARD, agriculteur bénéficiaire, Pascal LECREPS, prestataire qui a réalisé les travaux d'entretien, et Maxime SALAÛN, technicien bocage au SMT.*

> La partie 5 se déroulera également sur le site n°2, et clôturera le circuit avant le retour vers Lannion.

- **Présentation des sites**

- Site n°1: lieu-dit Péran à Plouégat-Moysan, sur l'exploitation agricole de Rémi GEFROY, au pied d'un talus planté créé en 2016-2017.

- Site n°2: lieu-dit Kerlouérien à Botsorhel, sur l'exploitation agricole de Hervé CILLARD, au pied d'une haie ancienne entretenue de manière raisonnée dans le cadre du dispositif « boucle vertueuse ».

- **Liste des annexes**

- Annexe 1 : présentation du SMT et de ses actions.
- Annexe 2 : carte de localisation des sites du circuit sur le bassin versant du Douron.
- Annexe 3 : tableau du bilan pluriannuel de créations bocagères au SMT.
- Annexe 4 : fiche de synthèse et de préconisation d'un plan de gestion du bocage.
- Annexe 5 : photographies illustrant la conciliation de l'entretien raisonné du bocage et de la production agricole (dispositif « boucle vertueuse »).